Soft skills

Les apprentis sorciers de la RH

Communiqué • 10 janvier 2023

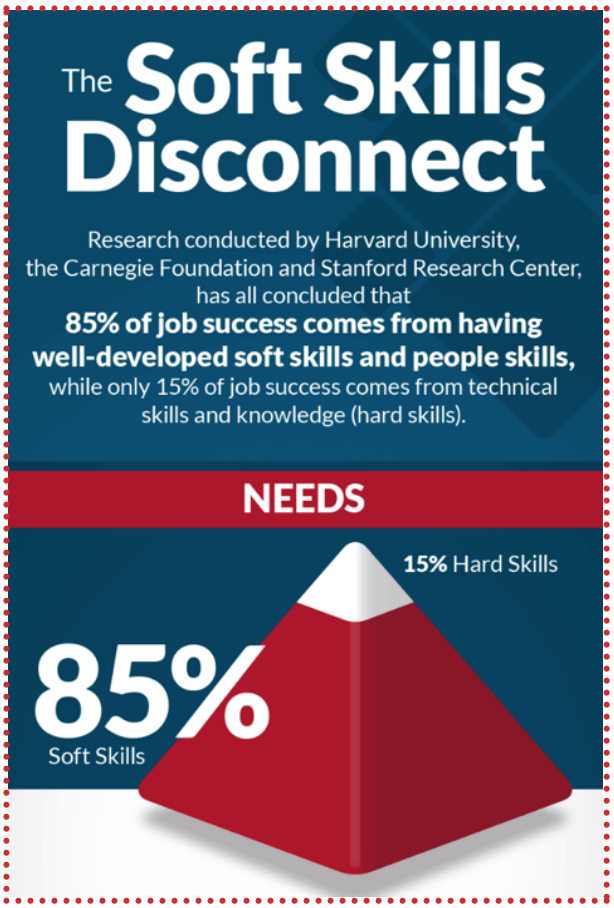
Des tests de personnalité intégrés aux entretiens annuels pour promouvoir les *Soft Skills**

(*les compétences douces)

FO france•tv l'a découvert lors du dernier point d'étape GPEPP du 3 janvier dernier, en guise de vœux, la direction nous annonce travailler sur la prise en compte des "*Soft Skills*" dans les entretiens annuels d'évaluation des salariés.

Les compétences douces, ce sont par exemple la capacité à embarquer un groupe avec soi, à résoudre des conflits, l'intelligence émotionnelle, la communication non violente, la gestion du temps, le savoir-être…

Des compétences transversales, comportementales, humaines même si l'empathie par exemple n'est pas unanimement considérée par la science comme l'une des compétences douces.



Il faut donc les définir précisément, les référencer, et pour imaginer ce référencement, France Télévisions se fonde sur une étude (The Soft Skills Disconnect) menée par trois très sérieuses institutions américaines.

Harvard, Stanford et la Fondation Carnegie comme nouvelle référence d'évaluation des salariés à France Télévisions ?

La conclusion de l'étude américaine n'est pas étonnante, 85% de la performance d'un salarié serait due à sa maîtrise de ces fameux "*Soft Skills*".

Il faut savoir que la prévalence des compétences douces sur les compétences dures "*Hard Skills*", sur les qualifications purement professionnelles ou techniques acquises, n'est pas neuve.

L'étude sur laquelle se fonde, un siècle plus tard, les trois très sérieuses institutions américaines et aujourd'hui la direction de France Télévisions, date de 1918. (A study of engineering education by Mann, Charles Riborg).

Aujourd'hui, France Télévisions a découvert le feu !

Les apprentis sorciers

Alors pour **FO france•tv** la prise en compte des "*Soft Skills*" dans les objectifs d'entretien annuel d'évaluation, c'est jouer aux apprentis sorciers.

Il n'est pas question ici de remettre en cause l'importance des compétences douces dans la performance professionnelle.

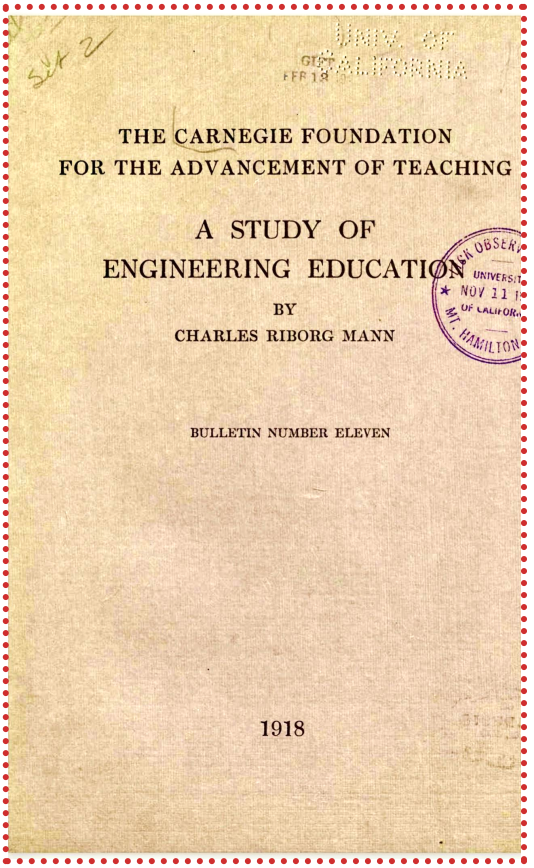
À l'instar de l'ensemble de la communauté scientifique, **FO france•tv** affirme que quantifier des compétences non quantifiables est dangereux. L'objectif initial d'amélioration des performances pourrait aussi être détourné pour discréditer le plus subjectivement possible tel ou tel salarié.

Les compétences douces ne peuvent pas devenir des objectifs d'évaluation, tout simplement parce qu'elles ne sont pas objectives.

Pour **FO france•tv,** la priorité est d'investir dans la formation du personnel à ces compétences douces. Les "*Soft Skills*" doivent faire l'objet de formation. Elles doivent être évaluées au quotidien. Une étude Gallup de 2019 relève que 50% des salariés se plaignent de l'absence de "feed-back" utiles.

Et s'il y avait un premier "*Soft Skills*" à pratiquer à France Télévisions, c'est bien redonner la confiance aux salariés dans leur entreprise.

Tenter d'innover, de réformer pour inventer la télé et l'entreprise de demain dans le contexte anxiogène actuel est voué à l'échec. Là encore, la recherche managériale a démontré depuis longtemps à quel point il est contre-productif d'allier des objectifs de transformation avec la réduction des effectifs.





Pour ces raisons, FO france•tv demande instamment à la direction de France Télévisions de revoir ses intentions et de toujours s'appuyer sur des critères objectifs dans les évaluation des salariés lors des entretiens annuels.